

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 75 (1949)
Heft: 9

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 20 francs
Etranger : 25 francs

Pour sociétaires :
Suisse : 1 an, 17 francs
Etranger : 22 francs

Pour les abonnements
s'adresser à la librairie

F. ROUGE & Cie
à Lausanne

Prix du numéro :
1 Fr. 25

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève; Vice-président : G. EPITAUX, architecte, à Lausanne; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres : Fribourg : MM. † L. HERTLING, architecte; P. JOYE, professeur; Vaud : MM. F. CHENEAUX, ingénieur; E. D'OKOLSKI, architecte; A. PARIS, ingénieur; CH. THÉVENAZ, architecte; Genève : MM. L. ARCHINARD, ingénieur; E. MARTIN, architecte; E. ODIER, architecte; Neuchâtel : MM. J. BÉGUIN, architecte; G. FURTER, ingénieur; R. GUYE, ingénieur; Valais : MM. J. DUBUIS, ingénieur; D. BURGNER, architecte.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur. Case postale Chauderon 475, LAUSANNE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE

A. STUCKY, ingénieur, président; M. BRIDEL; G. EPITAUX, architecte; R. NEESER, ingénieur.

TARIF DES ANNONCES

Le millimètre
larg. 47 mm.) 20 cts.
Réclames : 60 cts. le mm.
(largeur 95 mm.)

Rabais pour annonces
répétées

ANNONCES SUISSES S.A.

5, Rue Centrale
Tél. 233 26
LAUSANNE
et Succursales



SOMMAIRE : *Les barrages de la Società Adriaticà d'Elettricità en Vénétie*, par M. C. SEMENZA, Venise. — *Accumulation de l'Hongrin avec usine hydroélectrique à Veytaux*, par Ch. PASCHOUAD, Lausanne. — **BIBLIOGRAPHIE.** — **SERVICE DE PLACEMENT.**

Les barrages de la Società Adriaticà d'Elettricità en Vénétie

par M. C. SEMENZA, directeur des Constructions hydrauliques de la « Stà Adriatica di Elettricità », à Venise¹

En Italie, pendant ces huit dernières années, qui comprennent la période de la guerre et de l'après-guerre (exception faite des deux à trois années les plus critiques), beaucoup d'aménagements hydroélectriques ont été achevés, bien qu'il ait fallu surmonter de grands obstacles créés par la situation générale ; d'autres sont en état de construction avancée, d'autres encore n'en sont qu'à leurs débuts. Les projets inscrits aux programmes en voie de réalisation permettront de faire passer la production totale d'énergie électrique en Italie de 22 milliards de kWh en 1947 à environ 30 milliards en l'espace de quatre ans ; ce chiffre pouvant par la suite atteindre 36 à 37 milliards dans un délai relativement court. La « Società Adriatica d'Elettricità » s'inscrit pour une part importante dans cet accroissement de la production.

Comme on peut bien le penser, les difficultés, et surtout les difficultés financières, sont très grandes chez nous, parfois presque insurmontables. Et pourtant on travaille avec enthousiasme et ténacité.

A ce sujet, il ne faut pas oublier que notre législation sur les concessions a sans doute favorisé l'essor des constructions hydroélectriques, grâce à son esprit entièrement dirigé vers l'utilité publique bien que respectant la propriété individuelle.

Le problème des barrages est peut-être, au point de vue technique, le plus important de ceux que posent les aménagements de chutes d'eau. En Italie, ce problème est posé avec la précise volonté de réaliser des progrès mûrement acquis ; et nous estimons qu'il faut porter à la connaissance de tous les techniciens de votre pays la substance de ce progrès. A vrai dire, pendant les années qui ont suivi la

guerre, il y eut de fréquents échanges de visites entre les techniciens suisses et italiens, sur leurs chantiers respectifs, visites qui sont, à notre avis, non seulement agréables et sympathiques, mais aussi d'une grande utilité, et d'un intérêt certain pour le travail commun et pour le développement général de la technique. Malheureusement il ne s'agissait que de quelques personnes, alors qu'une connaissance plus étendue ne pourrait que favoriser ce progrès technique.

Nous avons sincèrement admiré, lors de nos voyages, les efforts que vous avez faits et vos résultats, et vous souhaitons d'avoir un dynamisme de plus en plus grand dans les constructions hydroélectriques.

De notre côté, nous avons été extrêmement heureux des visites de vos éminents techniciens et sommes toujours satisfaits de toutes leurs observations et leurs critiques parce que — et c'est mon opinion personnelle — c'est grâce aux critiques et aux objections que la collaboration technique devient la plus efficace et que le progrès général peut le mieux se réaliser.

J'ai souvent dit que nous devrions, nous qui avons fait un projet ou qui l'avons mis à exécution, faire un examen de conscience à la fin de chaque travail et nous poser à nouveau tous les problèmes résolus pour voir si nous les résoudrions encore de la même manière. Cet examen devrait être publié, parce que l'on arrive très bien, techniquement parlant, à s'approcher de la perfection grâce aux erreurs, et non grâce aux succès seulement.

Depuis vingt ans environ je suis le principal responsable des nouvelles constructions hydroélectriques et, plus précisément, de l'élaboration générale des projets et de l'exécution des travaux hydrauliques — partie génie civil — de la « Società

¹ Conférence donnée à l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne, le 20. I. 49, et à Zurich, le 22. I. 49. (Réd.).